

Les échanges de produits textiles

Anne-Marie Boudard*

L'industrie textile est née en Europe au dix-neuvième siècle. Elle a subi, durant les vingt dernières années, de profondes mutations : la demande s'est modifiée et les bouleversements technologiques ont plus ou moins touché les diverses industries de la filière. Au fil de ces mutations, les zones de production se sont déplacées. Les pays à bas salaires sont devenus de redoutables concurrents pour les pays industrialisés dans le domaine des vêtements, et ce malgré la « protection » de l'accord multifibres (AMF), dérogatoire aux règles du GATT. Cet accord signé en 1974 et renouvelé deux fois arrive à expiration en 1991.

Les pays industrialisés, et particulièrement les pays européens, résistent beaucoup mieux dans le domaine des fils et tissus dont l'industrie a fortement investi en automatisant et en informatisant les productions.

La concurrence est rude entre les pays producteurs, car malgré une demande mondiale peu dynamique, entre -1 % et +1,5 % de taux de croissance annuel moyen en volume sur la dernière décennie, les échanges internationaux de la filière textile sont en croissance rapide depuis 1985.

* Anne-Marie Boudard est chef du département « Banque de données » au CEPII.

Dans le n° 40 d'*Économie prospective internationale*, p. 95, graphique « Soldes de la RFA et de la France sur les trois Europe », le résultat de la France en 1987 est de signe négatif.

Plus de vêtements... moins de tissus

Par rapport à la nomenclature de la base CHELEM, on se limitera à observer les quatre catégories purement textiles en éliminant la catégorie « cuirs, fourrures et chaussures ». Ces quatre catégories sont :

- les produits de la filature et du tissage (DA) : textiles naturels, artificiels et synthétiques, y compris étoffes de bonneterie, cordages, textiles à usages industriels ;
- les vêtements de confection (DB) : vêtements et accessoires en tissus, à l'exclusion des autres vêtements classés dans DC et DE (cuirs et fourrures) et des coiffures et articles façonnés classés dans DD ;
- les vêtements de bonneterie (DC) : y compris les accessoires, à l'exclusion des étoffes classées dans DA et des coiffures classées dans DD ;
- les tapis et autres textiles à usage final (DD) : revêtements de sol, tapisserie, linge de maison et articles façonnés d'ameublement, coiffures et articles textiles divers.

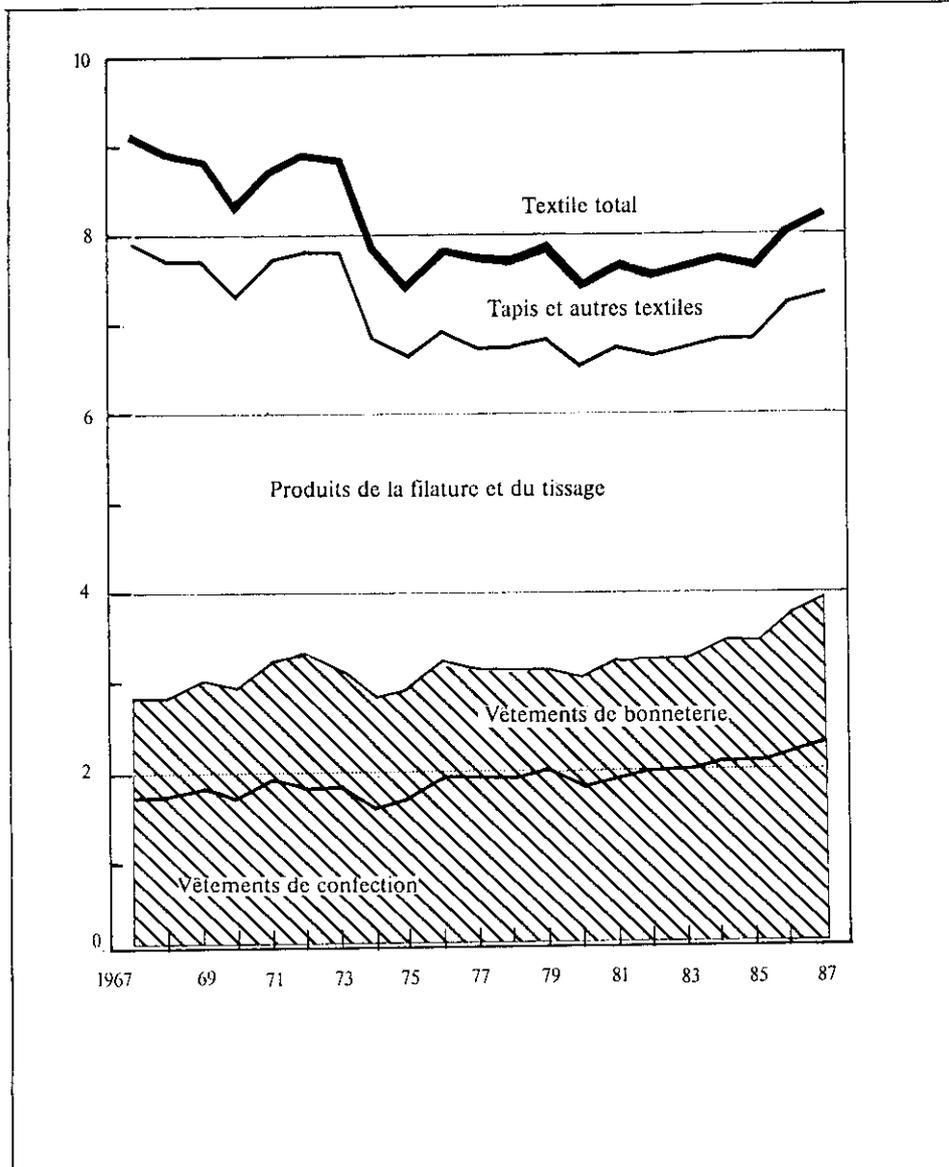
La part des échanges de produits textiles dans le commerce manufacturier mondial progresse depuis 1980 et cette progression est due uniquement aux vêtements. En 1987 et pour la deuxième année consécutive les vêtements ont été la catégorie de produits qui a connu la croissance la plus rapide dans le commerce mondial : la valeur du commerce mondial de vêtements a augmenté de près de 30 %.

Les échanges de fils et tissus, produits situés en amont de la filière textile, ont une croissance plus faible que la moyenne des produits manufacturés et leur part dans le commerce mondial passe de 5 à 3 %. Au sein même de la branche les fils et tissus perdent du poids : en 1987 ils ne représentent plus que 42 %, contre plus de 50 % en 1967.

GRAPHIQUE 1

Le textile dans le commerce mondial

En % du commerce mondial manufacturier



Source: CEPII - Banque de données CHELEM.

Les exportateurs de textile : au sud-est du nouveau...

Entre 1967 et 1987 les exportations de l'Europe occidentale de produits textiles perdent un peu de poids dans le commerce mondial : 4 points de moins pour les vêtements, 3 points de moins pour les autres produits. Mais la part des exportations européennes est encore en 1987 de 43 % pour les vêtements, 49 % pour les fils, tapis et autres textiles, et 46 % pour l'ensemble de la branche. Sur toute la période, les deux premiers européens restent l'Italie et l'Allemagne fédérale, respectivement avec le quart et le cinquième des ventes européennes. La France est en troisième position en Europe, mais elle perd 3 points alors que ses voisins allemands et italiens en gagnent respectivement 1 et 2. Mais la plupart de ces exportations (82 % en 1987) sont à destination des Européens eux-mêmes.

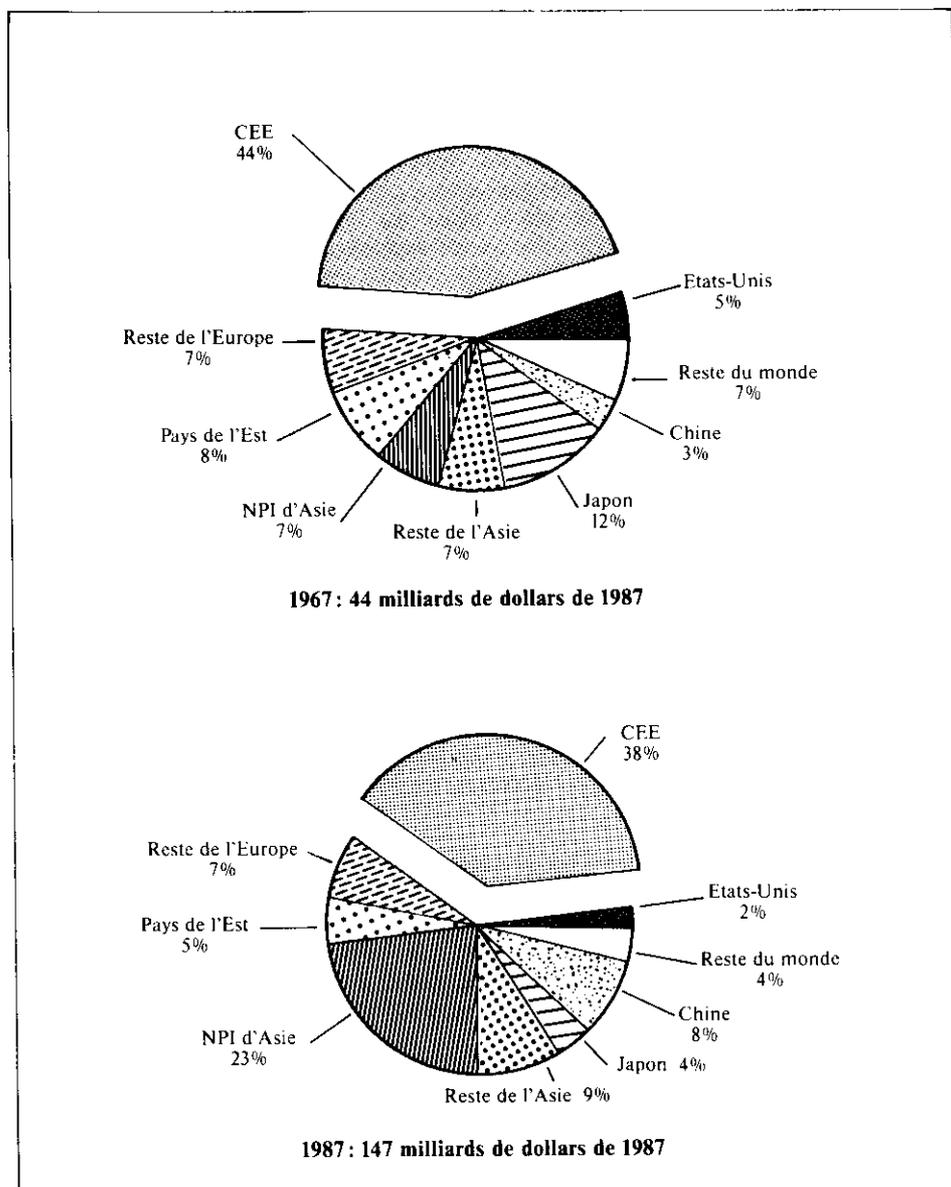
Un bouleversement bien plus important s'opère au sein des exportateurs asiatiques. Le Japon laisse la place aux nouveaux pays industrialisés et sa part dans le commerce mondial de textile chute de 12 % en 1967 à moins de 4 % en 1987. Ce recul est particulièrement net en ce qui concerne les vêtements où les ventes japonaises n'atteignent pas 1 % des ventes totales en 1987. Parmi les « petits nouveaux », Hong Kong¹, déjà présent en 1967, double sa part en 1987 pour atteindre 10 %. La Chine, Taïwan et la Corée du Sud progressent bien et ainsi la zone Asie, en incluant la Chine et le Japon, réalise 43 % des ventes de textile en 1987, contre seulement 30 % en 1967 : les fournisseurs ont changé mais les textiles asiatiques sont davantage présents.

1. Pour l'ensemble des catégories textiles, les exportations de Hong Kong comprennent 13 % de réexportations en 1967 et 28 % en 1987.

GRAPHIQUE 2

Structure des exportations textiles

En % du commerce mondial



Source : CEPII - Banque de données CHELEM.

Une hiérarchie différente

La hiérarchie des exportateurs de textile est bien différente si on l'observe non plus en terme de flux mais en terme de soldes, en utilisant l'indicateur de position sur le marché² : solde de la zone rapporté au commerce mondial de la branche.

La domination des pays de la zone Asie en développement rapide s'affirme à partir des années soixante-dix. Ces pays ont pris la place du Japon dont l'excédent en 1967 représentait 10 % du commerce mondial et qui se trouve déficitaire en 1987. Parmi les quatre dragons, les deux meilleurs sont Hong-Kong et la Corée du Sud et ce sont surtout les catégories de vêtements qui contribuent à la formation de ce spectaculaire excédent qui atteint plus de 25 % du commerce mondial en 1987.

A la fin des années soixante, l'Europe de l'Ouest se situait à peu près au même niveau que le Japon. Mais sa chute a été plus rapide et plus accentuée puisque dès 1976 elle se trouve être déficitaire, malgré des exportations qui représentent plus de 50 % du commerce mondial. Après 1980 on voit de nouveau un excédent mais qui ne paraît pas se stabiliser.

Les pays d'Amérique latine deviennent excédentaires dès 1973 mais ils doivent cet excédent plus à une réduction de leurs importations qu'à la croissance de leurs exportations : en 1967 leurs achats de textile représentaient 4 % du commerce mondial, en 1987 ils ne représentent plus que 2 %.

Dans les années soixante-dix, pendant que les soldes japonais et européens se dégradaient, le déficit des États-Unis tendait à se résorber. Mais à partir de 1980 le solde américain s'effondre : les importations de textile atteignent 17 % du commerce mondial de la branche en 1987 et les exportations seulement 2 %.

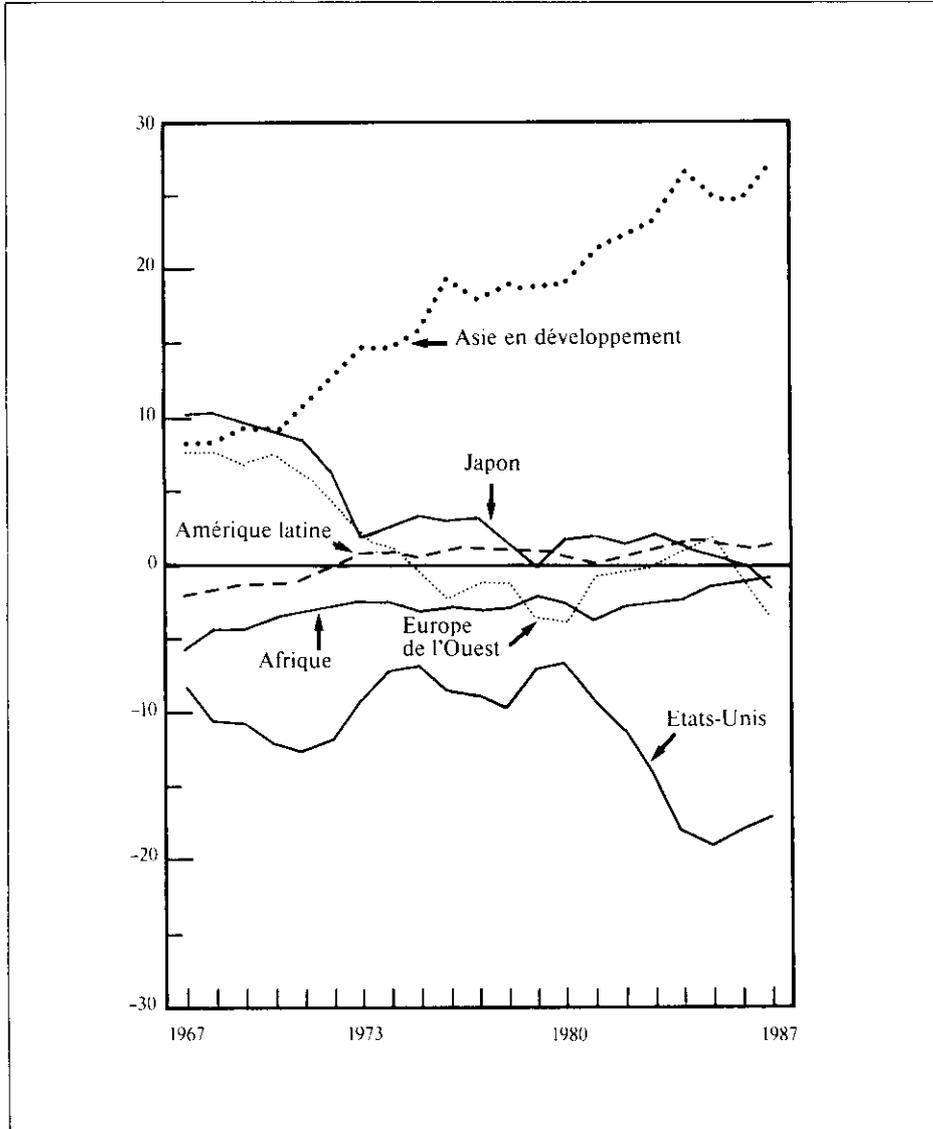
Les pays d'Asie se sont assurés la suprématie sur la filière textile malgré les protections dont se sont dotés les pays industrialisés en signant dès 1974 l'accord multifibres.

2. Voir l'ouvrage de Gérard Lafay et Colette Herzog : *Commerce international : la fin des avantages acquis*, collection des ouvrages du CÉPII, Economica, 1989.

GRAPHIQUE 3

Position des grandes zones sur la filière textile

En % du commerce mondial



Source: CEPII - Banque de données CHELEM.

Qui habille les Américains ?

Plus du quart des vêtements échangés dans le monde en 1987 ont été achetés par les États-Unis. En 1967 déjà, 65 % des importations américaines de vêtements provenaient des pays asiatiques, mais en 1987 la part de ces pays atteint 79 %. Par contre, les pays de la CEE qui détenaient, pour moitié grâce à l'Italie, 27 % du marché en 1967, voient leur part se rétrécir jusqu'en 1980 et n'amorcent ensuite qu'une légère remontée sous la poussée des pays méditerranéens.

Si globalement les pays d'Asie ont progressé sur le marché américain des vêtements, les fournisseurs ont changé. Le Japon se retire presque complètement de la compétition : de 24 % sa part tombe à 2 %. Hong Kong est présent sur toute la période et à lui tout seul fournit le quart des importations américaines. La Corée du Sud et Taïwan qui avaient bien progressé jusqu'en 1980 voient ensuite leur part légèrement diminuer. A partir de 1975 apparaît un nouveau fournisseur : la Chine. En 1987 ce « petit » nouveau vend plus de vêtements aux Américains que l'ensemble des pays de la CEE.

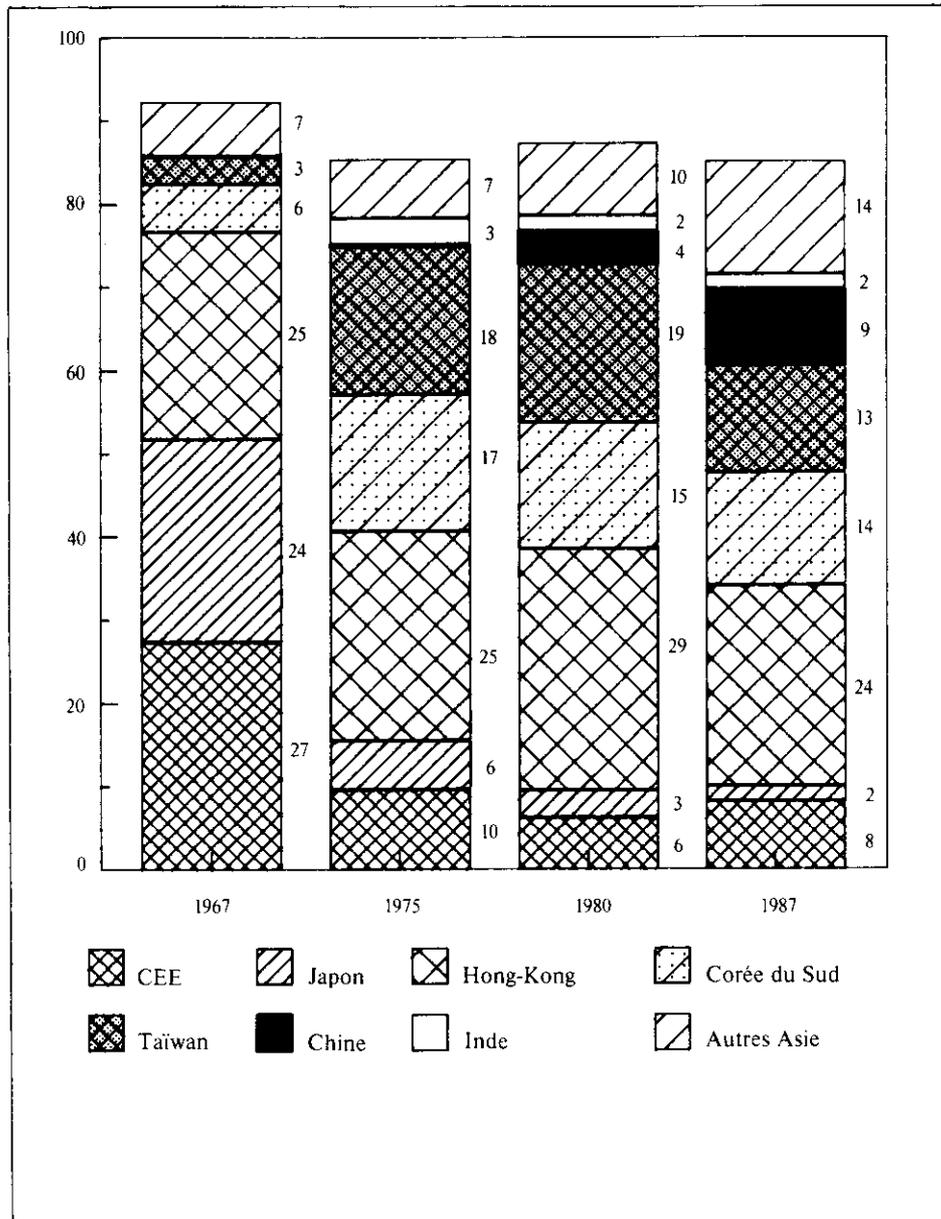
Les autres pays d'Asie, Singapour, la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie, doublent leur part entre 1967 et 1987 ; seule l'Inde reste à la traîne.

Les pays d'Amérique latine avaient fait un bon démarrage. En 1975 leurs ventes atteignaient 11 % du marché, mais depuis elles stagnent avec moins de 9 %.

GRAPHIQUE 4

Structure géographique des importations américaines de vêtements

En % des importations américaines



Source : CEPH - Banque de données CHELEM.

La résistance des fils et tissus européens sur le marché américain

En 1967 les importations des États-Unis en fils et tissus étaient satisfaites à plus de 75 % par l'Inde, le Japon et les pays de la CEE. Sur la période observée l'Inde s'efface progressivement, le Japon recule de 10 points, mais la CEE assure ses positions et gagne même un point en 1987. Sur toute la période, le meilleur des Européens reste l'Italie qui à elle toute seule assure en 1987 le tiers des exportations européennes de fils et tissus vers les États-Unis.

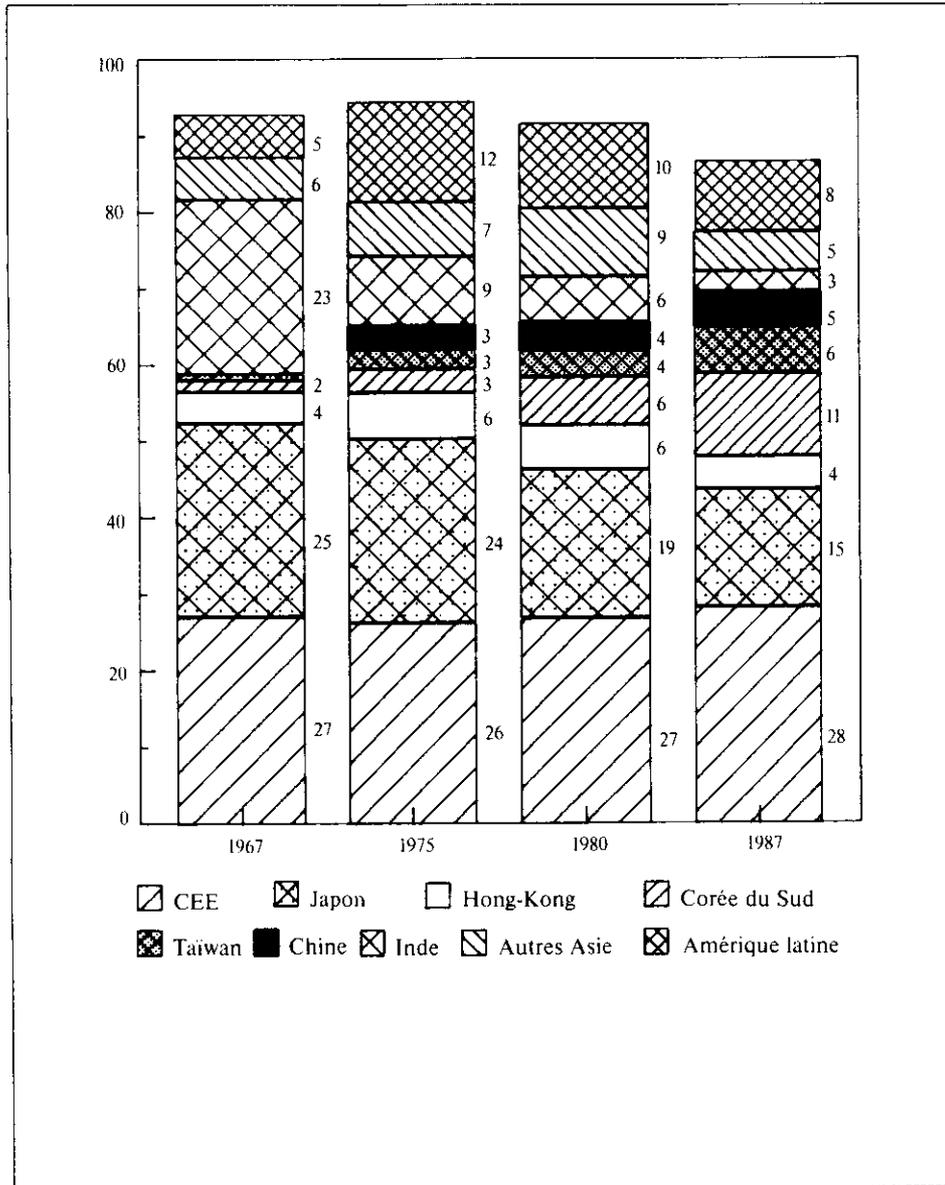
Contrairement à ce qui s'est passé pour les vêtements dont l'industrie est encore très utilisatrice de main-d'œuvre, la poussée des nouveaux pays industrialisés reste modeste. Seule la part de la Corée du Sud dépasse 10 % en 1987 et la progression de la Chine et de Taïwan est beaucoup moins rapide que sur le marché des vêtements.

Globalement, la zone Amérique latine avait plus que doublé sa part entre 1967 et 1975. Le Mexique, qui était le mieux placé en 1967, perd la moitié de sa part de marché entre 1975 et 1987. La part du Brésil stagne.

GRAPHIQUE 5

Structure géographique des importations américaines de fils et tissus

En % des importations américaines



Source: CEPII - Banque de données CHELEM.

Qui tient le marché français ?

En 1987 les importations françaises de l'ensemble des produits textiles représentent 7 % du marché mondial de la catégorie contre seulement 3 % en 1967. Mais la part européenne de ces importations est passée en 20 ans de 88 à 73 %. Ce sont les pays d'Asie et les pays du monde arabe qui ont pénétré le marché français au détriment des fournisseurs européens. Mais la résistance aux importations asiatiques ou arabes est plus ou moins bonne suivant la catégorie de produits observée.

Les trois principaux fournisseurs de la France en fils et tissus sont la Belgique, l'Allemagne fédérale et l'Italie. Malgré un recul de deux premiers, ces trois pays couvrent encore plus de 60 % des achats français en 1987. Ce sont le Japon, la Corée du Sud et la Chine qui font progresser la part de l'Asie.

La situation est bien différente pour les deux catégories de vêtements :

— pour les vêtements de confection, tous les fournisseurs européens sont en recul sauf les pays méditerranéens qui grâce à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce fournissent 6 % des importations françaises en 1987. C'est aussi dans cette catégorie de produits que les pays asiatiques réussissent le mieux : les fournisseurs sont dans ce cas Hong Kong, la Corée du Sud, la Chine et l'Inde. C'est grâce au Maroc et à la Tunisie que la part du monde arabe passe de 7 à 17 %;

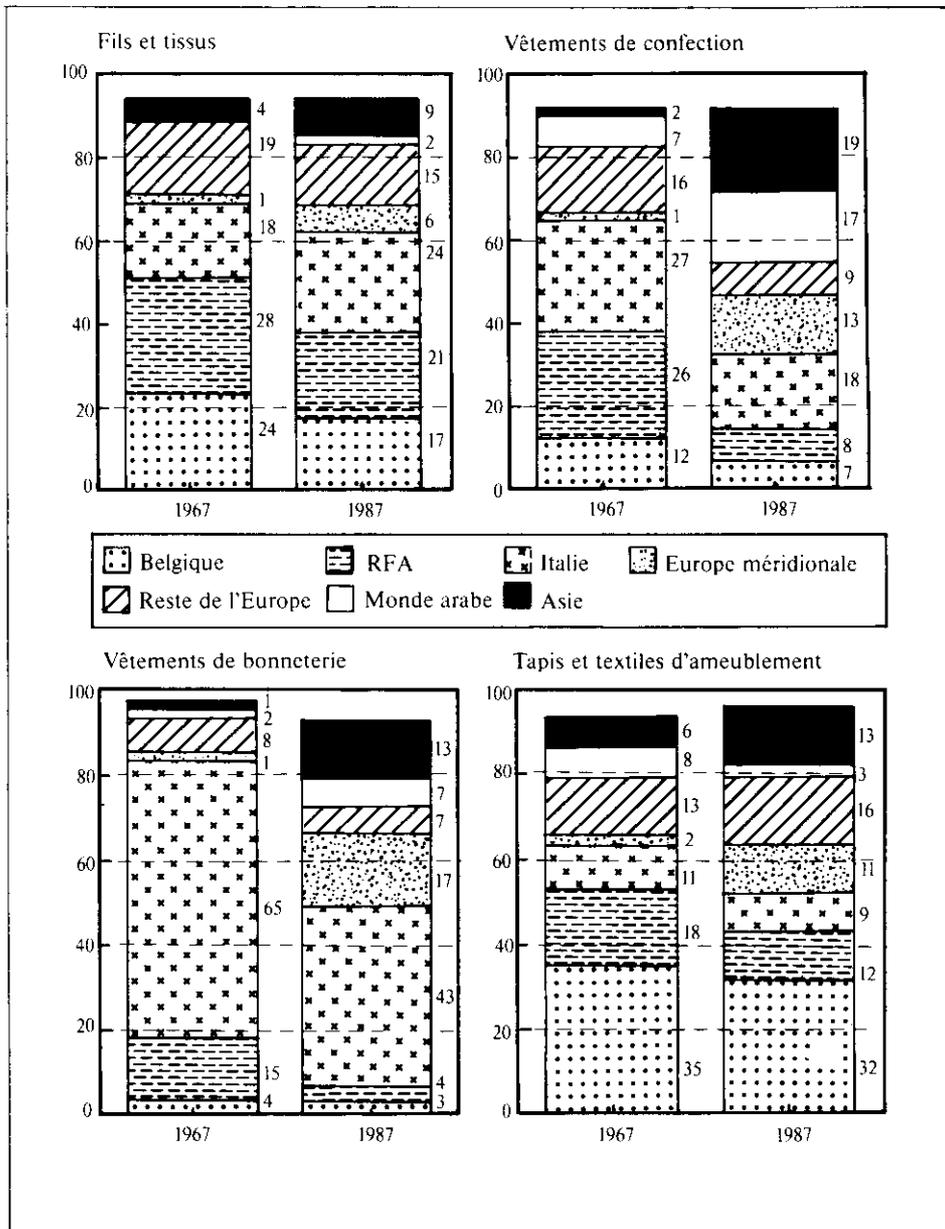
— on observe à peu près les mêmes mouvements sur la catégorie des vêtements de bonneterie, mais le recul de l'Italie est encore plus visible : sa part sur le marché français régresse de 65 à 42 %. En ce qui concerne les pays asiatiques, l'Inde et le Japon sont absents et le principal fournisseur est encore une fois la Corée du Sud.

Quant aux tapis et textiles d'ameublement, la France les achète toujours à 80 % aux pays européens, mais un peu moins à ses voisins, la Belgique, l'Allemagne fédérale et l'Italie, et un peu plus aux pays méditerranéens.

GRAPHIQUE 6

Structure des importations françaises de textile

En % des importations de chaque catégorie



Source : CEPH - Banque de données CHELEM.